

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00640

Numéro SIREN : 451 377 006

Nom ou dénomination : DIACLONE

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2020 sous le numéro de dépôt 4579

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/4579

Déposant :

Nom/dénomination : DIACLONE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 451 377 006

N° gestion : 2003 B 00640

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019		Exercice N-1 31/12/2018		Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	48 322	35 771	12 551		12 551	
	Fonds commercial (1)	1 203 364		1 203 364	1 203 364		
	Autres immobilisations incorporelles	61 000	61 000				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	616 127	491 090	125 037	152 579	27 542	18.05
	Autres immobilisations corporelles	96 565	49 205	47 361	12 608	34 752	275.63
	Immobilisations en cours				19 130	19 130	100.00
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	300 000		300 000		300 000		
Prêts							
Autres immobilisations financières	24 316		24 316	24 364	48	0.20	
Total II	2 349 695	637 066	1 712 629	1 412 045	300 584	21.29	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	93 628		93 628	100 548	6 920	6.88
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	251 222		251 222	228 130	23 092	10.12
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				3 528	3 528	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	851 272	18 482	832 791	945 349	112 558	11.91
	Autres créances	209 403		209 403	492 893	283 489	57.52
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	1 311 007		1 311 007	1 276 304	34 703	2.72	
Disponibilités	1 104 469		1 104 469	918 266	186 203	20.28	
Charges constatées d'avance (3)	12 159		12 159	16 824	4 665	27.73	
Total III	3 833 161	18 482	3 814 679	3 981 842	167 162	4.20	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	30		30			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 182 886	655 547	5 527 339	5 393 887	133 452	2.47	

GABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 72 50 50 - Fax 03 84 72 70 33

(1) Droit au bail
(2) Dont : à moins d'un an
à plus d'un an

Dossier N° DIACLO en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

"Prévisions certifiées conformes"
PRÉVISION & FINANCIER COGEOFOR



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N./N-1	
		31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 578 160)	578 160	578 160		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	704 949	704 949		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	75 536	75 536		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
Autres réserves					
Report à nouveau	2 415 971	2 378 183	37 788	1.59	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		868 047	837 788	30 259	3.61
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I		4 642 663	4 574 617	68 047	1.49
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	251 694	220 868	30 826	13.96
	Total III	251 694	220 868	30 826	13.96
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		3 094	3 094	100.00
	Concours bancaires courants	131	132	0	0.06
	Emprunts et dettes financières diverses	2 665	2 334	331	14.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	436 021	383 017	53 004	13.84
	Dettes fiscales et sociales	188 780	206 056	17 276	8.38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	5 384	1 672	3 712	222.04	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)			2 080	100.00
	Total IV	632 981	598 384	34 597	5.78
	Ecarts de conversion passif (V)			17	100.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 527 339	5 393 887	133 452	2.47

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes
ESPACE WILSON

36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 72 78 50 - Fax 03 84 72 78 31

"Pour copie, certifié conforme"



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2019 - 12			Exercice N° 1	Ecart N°/N°1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 - 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 803 470	1 100 234	2 903 704	2 885 431	18 273	0.63
Production vendue de services	9 913	435	10 348	11 138	789	7.09
Chiffre d'affaires NET	1 813 383	1 100 669	2 914 053	2 896 569	17 483	0.60
Production stockée			23 092	63 444	86 536	136.40
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			54 989	39 812	15 177	38.12
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 945	39 933	24 987	62.57
Autres produits			267 125	228 850	38 275	16.73
Total des Produits d'exploitation (I)			3 274 205	3 141 720	132 484	4.22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			282 287	271 302	10 985	4.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 920	14 953	21 873	146.27
Autres achats et charges externes *			919 328	882 174	37 154	4.21
Impôts, taxes et versements assimilés			27 686	31 805	4 118	12.95
Salaires et traitements			594 178	592 482	1 696	0.29
Charges sociales			222 975	226 347	3 373	1.49
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			72 522	69 824	2 699	3.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			30 826	39 032	8 206	21.02
Autres charges			6 325	4 320	2 005	46.41
Total des Charges d'exploitation (II)			1 111 058	1 039 388	60 714	2.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 163 147	2 102 332	71 771	6.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N°	Exercice N°-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 763	35 757	7	0.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	184	1 292	1 107	85.73
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	35 948	37 048	1 101	2.97
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	337	245	92	37.50
Différences négatives de change	407	551	145	26.21
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	744	796	53	6.61
2. Résultat financier (V-VI)	35 204	36 252	1 048	2.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 146 362	1 075 639	70 723	6.57
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	420	1 156	736	63.68
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	420	1 156	736	63.68
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	157	0	157	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	157	0	157	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	263	1 156	894	77.28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	34 223	25 788	8 435	32.71
Impôts sur les bénéfices (X)	244 355	213 228	31 135	14.60
Total des produits (I+III+V+VII)	3 310 572	3 179 925	130 647	4.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 243 525	3 421 637	100 388	4.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	868 047	837 788	30 259	3.61

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 87 28 50 - Fax 03 84 72 70 31

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

REVISION & FINANCE - COGEFOR

Dossier N° DIACLON en Euros



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 527 338.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 914 052.50 Euros et dégageant un bénéfice de 868 046.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'épidémie du COVID-19 a été déclarée en France par l'OMS le 30 janvier 2020.

Conformément aux principes comptables, les conséquences des événements postérieurs à la clôture ne doivent pas être pris en compte dans les états financiers établis au 31/12/2019.

Par contre eu égard à la gravité de la crise et de ses conséquences, une mention sur les effets de cette crise doit être indiquée dans l'annexe des comptes clos au 31 décembre 2019.

Nous notons une légère baisse d'activité globale durant la période de confinement, laquelle a été compensée très largement par des commandes en très forte augmentation sur nos produits liés à la pandémie.

Le chiffre d'affaires de la société sera en augmentation sur 2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CABINET Alain ARTHUR & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes
Société inscrite en comptabilité
ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tel. 03 84 22 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 308 564		4 122
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	578 735		37 392
Installations générales agencements aménagements divers			35 917
Matériel de transport	5 233		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 393		6 024
Immobilisations corporelles en cours	19 130		19 130
TOTAL	652 490		60 202
Autres titres immobilisés			300 000
Prêts, autres immobilisations financières	24 364		48
TOTAL	24 364		299 952
TOTAL GENERAL	1 985 418		364 277

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 89 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31



(Handwritten signature)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 312 686	1 312 686
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			616 127	616 127
Installations générales agencements aménagements divers			35 917	35 917
Matériel de transport			5 233	5 233
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 416	55 416
TOTAL			712 692	712 692
Autres titres immobilisés			300 000	300 000
Prêts, autres immobilisations financières			24 316	24 316
TOTAL			324 316	324 316
TOTAL GENERAL			2 349 695	2 349 695

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	96 370	401		96 771
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	426 156	64 934		491 090
Installations générales agencements aménagements divers		1 794		1 794
Matériel de transport	953	1 308		2 262
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 064	4 085		45 149
TOTAL	468 173	72 121		540 295
TOTAL GENERAL	564 543	72 522		637 066

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	401				
Instal.techniques matériel outillage indus.	64 934				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 794				
Matériel de transport	1 308				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 085				
TOTAL	72 121				
TOTAL GENERAL	72 522				

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax 03 84 72 70 31



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	220 868	30 826			251 694
TOTAL	220 868	30 826			251 694

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 915		434		18 482
TOTAL	18 915		434		18 482
TOTAL GENERAL	239 783	30 826	434		270 176

Dont dotations et reprises d'exploitation		30 826	434		
--	--	--------	-----	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 316	0	24 316
Clients douteux ou litigieux	22 404	22 404	
Autres créances clients	828 869	828 869	
Impôts sur les bénéfices	69 939	69 939	
Taxe sur la valeur ajoutée	126 633	126 633	
Groupe et associés	3 605	3 605	
Débiteurs divers	9 227	9 227	
Charges constatées d'avance	12 159	12 159	
TOTAL	1 097 151	1 072 835	24 316

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	131	131		
Fournisseurs et comptes rattachés	436 021	436 021		
Personnel et comptes rattachés	110 095	110 095		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 490	70 490		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 264	4 264		
Autres impôts taxes et assimilés	3 931	3 931		
Groupe et associés	2 665	2 665		
Autres dettes	5 384	5 384		
TOTAL	632 981	632 981		

Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 094
---	-------

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tel. 03 84 82 23 50 - Fax 03 84 72 70 31



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	578 160			578 160

Aux termes des décisions de l'associé unique, en date du 29 décembre 2014, notre société a reçu en apport 578 160 actions nouvelles de 1€ chacune, entièrement libérées, correspondant à une augmentation de capital de 578 160 €.

Parmi les biens transmis par la société DIACLONE HOLDINGS figuraient 2 409 000 actions de ses propres actions, notre société a annulé lesdites actions et a réduit corrélativement le capital social de 2 409 000 € à 578 160 €.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	1 203 364			1 203 364	
Total	1 203 364			1 203 364	

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels de la branche complète d'activité de recherche et développement dans les domaines de la biotechnologie et de la génotechnologie appliqués au diagnostic et à l'élaboration d'outils de recherche et de diagnostic apportée le 1er juillet 2004 par la société DIACLONE pour une valeur de 1 203 364 €.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds de commerce n'ont pas une durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation des fonds de commerce a été effectué. Il s'avère qu'aucune dépréciation des fonds de commerce n'est à constater.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 23 50 - Fax 03 84 72 70 31



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	6.66 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 22 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	93 628	100 548		6 920
Total I	93 628	100 548		6 920
Production				
- Produits finis	251 222	228 130	23 092	
Total II	251 222	228 130	23 092	
Production en cours				
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			23 092	

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	99 861
Autres créances	8 653
Disponibilités	180
Total	108 695

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 23 50 - Fax. 03 84 72 70 31



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	131
Emprunts et dettes financières diverses	331
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 327
Dettes fiscales et sociales	144 632
Autres dettes	1 308
Total	342 729

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 159
Total	12 159

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	3 605		
Emprunts et dettes financières diverses	2 665		

Parmi les autres créances figurent :

- une avance de trésorerie à SAS RD-BIOTECH pour 3,6 K€
- les intérêts de comptes courants rémunérés au taux légal en vigueur (47 €)

Au passif figure des dettes des sociétés

- BIOTECH INVESTISSEMENT pour 2 313 €
- PHD HOLDING pour 21 €

Les intérêts courants ont été rémunérés au taux légal en vigueur pour 0.3 K€.

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	744	35 948
Dont entreprises liées	331	47

Les charges et produits financiers correspondent aux intérêts de comptes courants rémunérés au taux légal en vigueur au 31/12/2019.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 146 362	336 304
Résultat exceptionnel (hors participation)	263	77
Résultat comptable (hors participation)	1 146 625	336 381

Les crédits d'impôts à la clôture de l'exercice correspondent au crédit d'impôt recherche de 88 939 € et au crédit d'impôt innovation de 3 087 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 450 euros. Les honoraires sont facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnité de fin de carrière figure au passif du bilan. Le montant provisionné est de 251 694 €.

Ce calcul intègre, d'une part, le taux de charges patronales de la société et l'âge de départ en retraite de la population visée, et d'autre part, des hypothèses d'actualisation et de probabilité généralement admises.

Au 31 décembre 2019, les critères suivants ont été retenus :

- taux de charges patronales
- cadres : 41,79 %
- non cadres : 33,94 %

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 92 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- taux de rotation du personnel : 1 %
- taux d'évolution : 2 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux d'actualisation : 2%
- table de mortalité : TH/TF 00-02

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations diverses	53	771800
Total	53	
Charges exceptionnelles		
- Régularisations diverses	157	671800
Total	157	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturations diverses	14 512
Total	14 512

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- Régularisations diverses	367	771820
Total	367	

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 83 82 28 50 - Fax: 03 84 72 70 31



[Signature]

Alain ARTAUD
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
D.U Gestion de Patrimoine

Delphine ARTAUD
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

M-L DESCOURVIERES
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Caroline PELTIER
Expert-Comptable

Emmanuel TEYSSIEUX
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
D.U Gestion fiscale

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2019

REÇU PAR COURRIER

LE 07 SEP. 2020

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANCON

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIACLONE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Bureau de Besançon
artaud.besancon@artaud.fr
Tél. 03 81 53 47 47

Bureau de Dole
artaud.associes@artaud.fr
Tél. 03 84 82 28 50

Bureau de Dijon
artaud.dijon@artaud.fr
Tél. 03 80 53 92 65

www.artaud.fr



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément :

- Votre société détient un fonds de commerce à son actif décrit dans la note « Fonds commercial » de l'annexe.

Comme décrit dans cette note de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation de ce fonds de commerce.

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note « fonds commercial » de l'annexe.

- Les engagements et provisions pour indemnités de fin de carrière des salariés sont évalués et comptabilisés selon les modalités décrites en note « Engagements en matière de pensions et retraites » de l'annexe. Sur la base de l'évaluation réalisée, nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées, et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, sont incomplètes dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

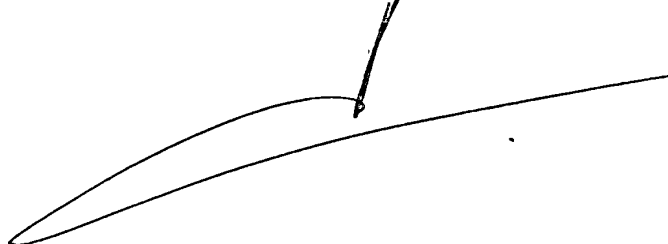
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DOLE, le 25 juin 2020
Pour le Cabinet Alain ARTAUD et associés,
Commissaire aux Comptes,

Emmanuel TEYSSIEUX



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DIACLONE
Société par actions simplifiée au capital de 578 160 €
Siège social : 6, rue Docteur Jean-François-Xavier Girod, 25000 BESANCON
RCS BESANCON 451 377 006

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 2 JUILLET 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

REÇU PAR COURRIER

LE 07 SEP. 2020

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANCON

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 868 047 € de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| • Bénéfice de l'exercice | 868 047 € |
| • Report à nouveau antérieur créateur | 2 415 971 € |

Formant une somme distribuable de	3 284 018 €
-----------------------------------	-------------

Laquelle sera affectée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • A titre de dividendes | 300 000 € |
| Soit 0,5188 € par action | |
| • au compte "report à nouveau" | 2 984 018 € |

Total égal à la somme ci-dessus	3 284 018 €
---------------------------------	-------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de la présente décision.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 300 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	Dividendes éligibles à réfaction de 40 %	Dividendes non éligibles à réfaction de 40 %
31 décembre 2017	800 000 € Soit 1,38 € par titre	800 000 €	-
31 décembre 2018	800 000 € Soit 1,38 € par titre	800 000 €	-
31 décembre 2019	300 000 € Soit 0,52 € par titre	300 000 €	-

La Présidente

"Pour copie, certifié conforme"



[Signature]